



Master universitaire en convention avec le Politecnico di Milano de deuxième cycle en Architecture du Paysage et de l'Eau : Crise de la Sécheresse aux Inondations

fiche jointe à l'appel à candidature pour les cours de master universitaire
année académique 2023/2024

Établi en vertu du décret ministériel du 22/10/2004 n. 270, réalisé conformément à l'article 8 du Règlement de l'Université et du Règlement des Masters universitaires et de la Formation permanente (publié sur le lien <https://www.unipr.it/documenti/reqolamento-master-universitari-e-formazione-finalizzata-e-permanente>), sur la base de la délibération du Sénat académique 20-04-2023/46 et du Conseil d'administration 20-04- 2023/189

Informations pédagogiques	Département promoteur: Ingénierie et architecture Nom du président: Professeur Isotta Cortesi Contact pour les informations pédagogiques: isotta.cortesi@unipr.it
Durée	Annuel
Domaine	Interdisciplinaire
Période de début des activités d'enseignement du cours	Mars 2024
Emplacement	Université de Parme et Politechnique de Milan

Modalités de prestation des activités de formation

Les contenus sont dispensés par le biais d'activités pédagogiques en présentiel et de modules de formation sous forme d'ateliers thématiques composés de plusieurs enseignements participant activement à la définition de l'expérimentation de conception. **Le Master sera enseigné en anglais.**

Crédits universitaires attribués	60
----------------------------------	----

Modalités de fréquentation et pourcentage minimum requis

Les cours théoriques ont lieu deux fois par semaine en ligne. Les ateliers de projet sont au nombre de trois, répartis dans trois domaines différents, et auront des réunions en personne environ une fois par mois pendant trois jours consécutifs, les jeudis, vendredis et samedis, dans les campus universitaires de Parme et de Milan.

Mode d'accès: Ordre chronologique

Profil professionnel que le cours vise à former:

Le cours a pour objectif de former des experts capables de gérer le projet d'espace ouvert en relation avec les éléments constitutifs du paysage, à savoir le sol, l'eau et la végétation, considérés comme des ressources finies. La transformation de l'espace ouvert est à la fois une expérience esthétique significative et une responsabilité éthique et environnementale, compte tenu de la finitude des ressources. Le profil professionnel devra être capable de transformer l'espace que nous habitons tout en tenant compte profondément de la finitude des ressources de la Terre. Une attention particulière est accordée à la gestion de l'eau et du sol dans le cadre de la formation. Ils deviennent essentiels pour donner une nouvelle signification aux lieux à la lumière des transformations liées à la finitude des ressources, à la variabilité du climat et aux capacités d'adaptation que le projet de paysage offre en tant que caractéristique intrinsèque pour déclencher des processus vitaux.

À la fin de la formation, les participants disposeront de théories, de modèles et de compétences opérationnelles utiles pour aborder des questions avec diverses connaissances et mettre en œuvre des processus de collaboration et des stratégies d'intervention. En particulier, le Master vise à promouvoir la formation à travers des connaissances interconnectées.



- Fournir des outils de formation de troisième cycle de haute qualité pour aborder la transformation de l'espace en relation avec la finitude des ressources afin d'améliorer l'espace pour tous les êtres vivants.
- Affiner les connaissances sur les transformations des éléments constitutifs du projet de paysage, c'est-à-dire les ressources de la Terre : le sol, l'eau et la végétation.
- Accroître la connaissance des outils de gestion du projet de paysage.
- Améliorer la spécificité adaptative du projet de paysage en relation avec les ressources de la Terre.
- Améliorer la spécificité adaptative du projet de paysage en réponse aux changements climatiques.
- Permettre au projet de paysage de générer des formes significatives et d'améliorer la qualité environnementale.
- Permettre au projet de paysage de valoriser la biodiversité, y compris en milieu urbain.
- Savoir reconnaître les spécificités des connaissances nécessaires pour travailler en équipe.

Les principaux profils professionnels que le master vise à former sont des professionnels qui, par le biais du projet d'espace ouvert, interviennent pour donner du sens aux lieux et améliorer les écosystèmes en comprenant la valeur des ressources, éléments vivants constitutifs du paysage.

Description des contenus et des modules de formation

Le cours vise à maintenir la centralité du projet de paysage en tant que transformation et soin de l'espace ouvert. La formation est dispensée à travers la transversalité des connaissances afin d'offrir des points de vue complémentaires. Les activités des modules de formation sont organisées entre des cours magistraux et des activités de laboratoire de conception appliquée. À travers les activités d'enseignement en présentiel et les modules de formation constitués de laboratoires de projet, le Master offre:

- L'acquisition de compétences interdisciplinaires pour le projet de paysage.
- La connaissance des processus de transformation des ressources telles que l'eau, le sol et la végétation dans la configuration de l'espace.
- La capacité à élaborer un projet significatif à la fois sur le plan environnemental et culturel.
- Le renforcement du lien entre l'éthique environnementale et la valeur culturelle du projet de paysage.
- L'interprétation des processus naturels plutôt que la simple reproduction de leurs formes.
- La promotion de la relation entre les lieux, les écosystèmes et les personnes.

Les modules de formation sont complétés par un stage dans des cabinets d'architectes et des organismes externes spécialisés dans la conception de paysages à différentes échelles. À la fin du Master, il est prévu la présentation d'une thèse à caractère pratique sur des sujets approfondis dans le cadre des laboratoires individuels liés à la transformation de l'espace ouvert, afin de restituer la valeur de l'expérience esthétique et de l'éthique environnementale.

Exigences d'admission:

L'admission au cours est soumise à la réussite d'une sélection à laquelle peuvent participer ceux qui, à la date de clôture de l'appel à candidatures, détiennent l'un des titres de formation suivants :

- a) tous les diplômes de deuxième cycle (conformément au décret ministériel n° 509/99 et au décret ministériel n° 270/04) ;
- b) un diplôme obtenu conformément aux anciennes réglementations du décret ministériel n° 509/99 ;
- c) un titre équivalent délivré à l'étranger, reconnu comme admissible en vertu de la réglementation en vigueur par le Comité Exécutif uniquement aux fins de l'inscription au cours.

POSTES À ANNONCE

Minimum	6
Maximum	25
Ouverture des demandes d'inscription au concours en ligne	05/09/2023 à 12:00



Clôture de la procédure de réservation de place	20/02/2024 à 12:00
Frais d'inscription 6 016,00 € <i>(incluant 16 € de timbre virtuel)</i>	
Première tranche lors de l'inscription : 2 016,00 €	
Deuxième tranche (à payer d'ici le 30.07.24) : 2 000,00 €	
Troisième tranche (à payer d'ici le 31.12.24) : 2 000,00 €	
Uditori	
Nombre maximum: 20	
Contribution pour les auditeurs 600,00 € par module (le montant comprend les timbres légalement requis).	
Adresse e-mail à laquelle envoyer les demandes d'admission en tant qu'auditeur : isotta.cortesi@unipr.it	
PIÈCES JOINTES OBLIGATOIRES À LA DEMANDE EN LIGNE	
<ul style="list-style-type: none">- Curriculum vitae européen- Autodéclaration du diplôme de licence téléchargée à partir des systèmes d'information de l'université ou rédigée à la main par chaque candidat	
PIÈCES JOINTES FACULTATIVES À LA DEMANDE EN LIGNE	
<ul style="list-style-type: none">- Publications liées au domaine du Master, liste des participations à des cours de formation liés aux différents contenus du Master ;- Formulaire de paiement de la contribution par une entreprise ou un organisme, téléchargeable depuis le lien https://www.unipr.it/master-universitari-20232024.	
PUBLICATION DE LA LISTE DES ADMIS ET OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : le 04/03/24 à 12:00 CLÔTURE DES INSCRIPTIONS: le 13/03/24 à 12:00	
Pour des informations administratives, techniques et opérationnelles: master.formazionepermanente@unipr.it	